

Nantes, le 07 octobre 2021

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

Une aide post-urgence pour Haïti

Le séisme du 14 août 2021 a fortement touché le département haïtien de la Grand'Anse, département avec lequel Nantes Métropole entretient une coopération depuis plusieurs années. A la destruction de nombreuses infrastructures et habitations se sont ajoutés des épisodes cycloniques qui ont fortement affecté les habitants privés d'abri. Le Conseil métropolitain va attribuer une subvention exceptionnelle de 30 000 € à l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), proroger d'un an sa convention avec l'association, et prévoit pour 2022 le versement d'une nouvelle subvention de 45 000 €.

Les exécutifs communaux grandanselais réunis au sein de l'AMAGA, l'Association des Maires de la Grand'Anse, tout en faisant face à la situation d'urgence, se sont projetés dans l'effort de reconstruction en lien avec les autorités nationales haïtiennes et avec leurs partenaires internationaux de coopération dont Nantes Métropole et la Ville de Nantes.

UNE AIDE D'URGENCE DE 30 000€

Suite au séisme du 14 août, Nantes Métropole a engagé plusieurs démarches en partenariat étroit avec l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA) et les partenaires au niveau local, régional, national et international. Des échanges sont notamment en cours avec l'AIMF et la Ville de Montréal pour faciliter l'acheminement et la distribution de matériels et de consommables médicaux pour les structures de santé de la Grand'Anse. Une concertation est engagée avec d'autres structures (Cités Unies France, Pays de la Loire Coopération) et avec la Région Bretagne pour rechercher la complémentarité des actions. Des discussions sont également en cours avec des associations locales et métropolitaines engagées dans des projets de coopération avec la Grand'Anse.

En coordination avec les autres partenaires bretons et ligériens, Nantes Métropole souhaite contribuer aux efforts de l'AMAGA et promouvoir l'intégration des autorités locales haïtiennes dans le processus de reconstruction de la Grand'Anse, et pour cela verser une subvention exceptionnelle de 30 000 € à l'association. La métropole va également proroger d'un an la convention 2019-2021 et son avenant n°1, portant sur la structuration de l'AMAGA, et prévoir pour 2022 le versement de 45 000 € à l'association.

LA COOPERATION NANTES METROPOLE/AMAGA

Après le tremblement de terre de janvier 2010 qui a ravagé Port-au-Prince, le Président de l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), Jean-Claude Figiolé, est venu en France pour obtenir un soutien complémentaire à celui qui se dessinait, orchestré par les ONG et les Etats. Plusieurs institutions du Grand Ouest français se sont mobilisées en réponse à cet appel. Organisées en coordination, elles se sont réparties les champs d'actions proposés par l'AMAGA : Région Bretagne (agriculture), département des Côtes d'Armor (agriculture et écotourisme), Nantes Métropole et Lannion Trégor Communauté (eau / assainissement), Ville de Nantes (santé mère-enfant), lycée d'Étel (pêche), Cités Unies France (éducation). Elles ont aussi coopéré en commun pour soutenir l'essor de l'AMAGA en tant que structure intercommunale, afin qu'elle puisse élaborer et mener à bien des actions d'intérêt départemental et devenir une interlocutrice respectée des ONG et des services déconcentrés de l'État haïtien.

Avec l'AMAGA, Nantes Métropole contribue de longue date au sein de la coordination à monter plusieurs projets pour lesquels elle a obtenu des financements externes :

- programme DANK (avec Nantes Métropole, Dschang (Cameroun) et Kindia (Guinée) entre 2012-2017 : expérimentation et échange d'expérience pour le développement de la gouvernance locale des services urbains (eau, assainissement, déchets, risques naturels) ;
- projet eau / assainissement à l'Anse d'Hainault (avec Nantes Métropole et Lannion Trégor Communauté, 2014-2017) : création d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement gérées par la Commune ;
- acquisition d'un siège social en 2014 pour l'AMAGA avec le soutien du Conseil départemental de la Loire-Atlantique ;
- structuration de l'AMAGA depuis 2011 en coordination avec les autres collectivités partenaires : formation de ses élus et personnels et temps fort sur Haïti à Nantes en 2017.